TROUSSE D'INFORMATIONS

Championnat Québécois



Présenté par:

Québec Excellence Synchro et Natation Artistique Québec





TROUSSE D'INFORMATION VERSION 2 (23 février 2023)

INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates 20-21-22 mai 2023

Lieu Piscine Lucien-Flamand

7, rue Robert-Rumilly Québec, G1K 2K5

ENTRÉE PORTE 19

Stationnement Disponible gratuitement

Programmes visés Provincial 13-15 ans et 16-20 ans

Spécification Les routines de solos et duos doivent préalablement avoir été

classées lors des championnats de qualification, selon la

réglementation de NAQ *ajustée 2022-2023.

Informations Geneviève Quesnel, coordonnatrice aux événements.

Communications La trousse d'information et les autres messages importants

seront disponibles sur la page de l'événement, sur le site web de

Natation Artistique Québec.

Règlementation La <u>règlementation</u> habituelle et révisée 2022-2023 de Natation

Artistique Québec sera appliquée.

INSCRIPTIONS

Date de soumission La date limite pour les inscriptions est le 5 avril 2023 à 23h59.

Mode d'inscription Fichier transmis par courriel

<u>Déposer ici.</u>

Frais d'inscriptions Les coûts d'inscriptions sont ceux indiqués dans la <u>politique</u>

relative aux revenus de NAQ.

Inscriptions tardives Après la date limite, les demandes de modification doivent

obligatoirement être transmises par courriel à <u>Geneviève</u> <u>Quesnel,</u> et seront assujetties à des pénalités de retard (selon la

politique relative aux revenus).

Remboursement Les frais d'inscription des athlètes aux compétitions sont non

remboursables et non transférables, à l'exception des cas des athlètes pouvant être justifiés par un billet médical. Dans ce cas, les frais des épreuves seulement sont remboursables.

ENTRAÎNEUR-ES

Admissibilité et inscription Les entraîneur es admissibles lors de cet événement doivent

être minimalement en formation Compétition-Introduction (avoir les modules spécifiques 1 à 8 complétés) et affilié·es au

sein de NAQ.

Mode d'inscription Via le formulaire d'inscription

OFFICIEL·LES

Admissibilité et inscription Chaque club participant doit fournir au minimum un⋅e

officiel·le·les pour la durée totale de l'événement.

Les officiel·les admissibles lors de cet événement doivent être minimalement certifié·es Niveau 1 et affilié·es (en règle) au sein

de NAQ.

Mode d'inscription Via le <u>formulaire d'inscription</u>

Date limite 5 mai 2023

CONTENU

Figures imposées

Les figures imposées pour les 13-15 ans seront pigées et indiquées sur la page de l'événement le **2 mai 2023.**

Fiche d'éléments imposés

La fiche indiquant l'ordre des éléments imposés dans chacune des routines techniques doit être complétée et remise dans les temps requis, sans quoi, la routine ne pourra pas être performée à la compétition.

Date limite 2 mai 2023

Mode de transmission Document Excel. Disponible pour téléchargement sur la page

de l'événement.

Quotas (solos et duos)

13-15 ans et 16-20 ans :

Solos / Duos : si qualifiés pour les JDQ (hiver 2023) - qualifiés automatiquement pour les championnats provinciaux.

Qualification supplémentaire de 2 routines par catégorie, par regroupement de divisions pour un total de 19 routines maximum au Championnat Québécois (ajustement possible du quota suite aux JDQ hiver 2023).

Athlètes d'essai

Pour les épreuves de figures seulement. Sélection par NAQ et le club hôte.

Récompenses

Médailles Or, Argent, Bronze et rubans 4°, 5°, 6° pour chaque épreuve, au combiné du Championnat.

→ 13-15 ans: 40% figures / 60% routine

→ 16-18 ans: 100% routine

**Il est obligatoire pour les athlètes 16-20 ans de performer au moins 1 épreuve technique (solo, duo, équipe, figures) afin de prendre part à une épreuve de routine libre.

MUSIQUE - SPÉCIFICITÉS

Date limite de transmission	9 mai 2023
Méthode de transmission	Veuillez déposer votre musique sur le DRIVE de la compétition → <u>Téléversez vos musiques ici</u>
Nom des fichiers musicaux	Les fichiers devront être nommés selon les indications transmises à <u>l'annexe 7</u> , sans quoi, une amende pourrait être appliquée en vertu de la <u>politique relative aux revenus (point 5.2).</u>

ÉCHÉANCIER

- 28 mars 2023 : ouverture de la période d'inscriptions
- 5 avril 2023 : date limite d'inscriptions
- 6 au 11 avril 2023 : période de validation des inscriptions
- 2 mai 2023 : pige et annonce des figures imposées
- 2 mai 2023 : remise des fiches d'éléments imposés (16-20 ans)
- 2 mai 2023 : date limite pour la réservation du temps de piscine du 19 mai.
- 5 mai 2023 : date limite pour soumettre le nom de l'officiel.le représentant le club
- 9 mai 2023, 12h00 : date limite pour soumettre les fichiers musicaux
- 16 mai 2023, 19h00 : rencontre préparatoire des officiel.les
- 16 mai 2023 : publication des documents finaux

PISCINE ET INSTALLATIONS

Les dimensions de la piscine sont de 50 mètres par 8 couloirs.

Le bassin de compétition fait 25m X 8 couloirs et est en totalité en partie profonde.

Les échauffements de natation se feront obligatoirement dans le bassin d'échauffement (25m X 8 corridors, partie semi-profonde à peu profonde). **Celui-ci ne sera PAS ouvert pour les pratiques de routines ou pendant les épreuves.**

Le bassin complet sera ouvert et disponible le vendredi 19 mai de 17h30 à 20h30 pour une pratique libre - sans musique - pour les clubs, selon des plages horaires préétablies et sous réservation de l'espace. Cette pratique est facultative et offerte aux clubs afin de permettre une pratique dans le bassin de compétition si souhaité. Les clubs et athlètes devront partager l'espace de manière

cordiale.

Si vous réservez une ou des plages horaires, svp assurez-vous de vous présenter le moment venu. Premiers arrivés, premiers servis.

Réserver votre temps de piscine ICI.

Date limite: 2 mai 2023, 23h59.

Estrades Estrades disponibles

Cantine Disponible sur place.

Au plaisir de vous y voir